

LULLY-PARC
P-V INTERCOMITE

Jeudi 30 septembre 2010, Club-House Tennis-Club de Confignon.

- Signature de la feuille de présence des membres de l'Intercomité de Lully-Parc:

Gérald Baeriswyl, président

John Anderson, trésorier

Margret Thomson

Jean-Luc Ecoffey

Gilles Toffel

Jean-Claude Jaquier (CT)

Martin Balmer (CT)

Daniel Courvoisier (CT) (en remplacement de Klaus Fichtner)

excusé: André Prior

- Adoption du PV de la séance du 25 mars 2010.

A l'ordre du jour:

1. Discussion à propos de l'entretien du gazon des parties communes: faut-il renouveler le gazon, avec un scarificateur? Ou épandre de l'engrais, comme Mme Thomson? Décision est prise de rester au status quo.
2. Nettoyage périodique des toitures. Le contrat avec l'entreprise Tremblet a été reconduit, avec une échéance à fin novembre 2012! Cette même entreprise a suggéré de conserver les tuiles en réserve contre paiement. Mais proposition est faite de stocker dans les locaux communs de Lully-Parc les tuiles retirées des toits et cédées par certains co-propriétaires (Bertrand-Beroud) qui ont effectué des travaux d'isolation et panneaux solaires. M. Ecoffey a la gentillesse de supporter la lourde charge de déplacer toutes ces tuiles. Qu'il en soit ici remercié!
3. Durant les sus-dits travaux, le local électrique est resté ouvert, constituant un danger avec l'électricité non protégée.
4. Entretien de la dalle. L'entreprise Piano a effectué les travaux de nettoyage pour éviter la mousse et la pose d'une couche de goudron liquide pour colmater les fentes, afin d'éviter les infiltrations dans les garages.
5. Ecoulement des eaux dans les sous-sols communs. Le CT s'est chargé de réaliser, de brillante manière, ces travaux de captation des eaux. Coûts estimés en 2009 à CHF 10'000.-
6. Télévision. La TNT arrive... en France. A l'heure où quantité postes de télévision sont équipés pour recevoir en HD les chaînes numériques, CableCom ne

peut toujours pas nous fournir ce service gratuit à Lully (comme à Bernex). Certains co-propriétaires, à l'exemple de M. Courvoisier, ont rompu leur contrat avec CableCom, acheté un propre décodeur et une antenne pour bénéficier de la meilleure qualité, sur une offre exclusivement française et suisse, donc sans réception d'autres chaînes étrangères. Cette option n'a pas reçu l'adhésion de l'intercomité, ne voulant pas présager d'un futur plus étoffé avec CableCom. Suggestion de mettre en concurrence Swisscom et CableCom.

7. Canalisations et eaux usées: ces travaux se sont bien déroulés les 5 et 6 mai 2010, par la société TuyauMax. Le règlement de l'IC prévoit pareil gros nettoyage tous les 5 ans, afin d'éviter tout risque d'inondation. Les frais sont ventilés sur le total de Lully-Parc, et concerne aussi Lully 2C.
8. Le règlement de l'IC est toujours à remettre à jour par le nouveau président de l'IC (!) à transmettre à M. Braitto, qui se charge aimablement de la mise à jour du site: www.genevois.org/lullyparc.
9. Divers. a/ Un scooter hors d'usage gêne la circulation dans le sous-sol à l'extérieur du premier virage. Entreposé sans se soucier des voisins. Suggestion de le déplacer... b/ L'Entretien des toits est l'affaire de chacun.

La séance est levée à 21 h.

Lully, le 20 février

Gérald Baeriswyl